



VSA-AAS

Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare
Association des archivistes suisses
Associazione degli archivisti svizzeri
Associazioni da las archivarias e dals archivaris svizzers
www.vsa-aas.ch

Protokoll der VSA-Vorstandssitzung

vom 13. März 2020, 10:15-12:45 Uhr

Bundesarchiv, Bern

Vorsitz: Alain Dubois, Präsident

Anwesend: Alex Baumgartner, Heike Bazak, Leonardo Broillet, Marie-Pascale Chassot, Valentin Chiquet, Sandro Frefel, Gilliane Kern, Stefan Kwasnitza

1 Begrüssung

A. Dubois salue les membres du comité et les remercie d'avoir tous fait le déplacement jusqu'à Berne, dans un contexte quelque peu spécial au vu de la situation concernant le coronavirus.

St. Kwasnitza informe qu'il faudra clôturer la séance vers 12h30 afin de libérer la salle qui sera occupée ensuite.

1.1 Genehmigung der Traktandenliste

A. Dubois fait remarquer que l'ordre du jour est très « copieux ». Personne n'a de point complémentaire à ajouter. Le comité approuve l'ordre du jour.

1.2 Protokoll der Vorstandssitzung vom 11.12.2019 (Beilage)

Le comité approuve le procès-verbal de la séance du comité du 11.12.2019 sans modifications.

A. Dubois remercie A. Baumgartner pour la rédaction du procès-verbal et pour tous les procès-verbaux qu'il a rédigés en qualité de secrétaire. A. Dubois remercie également M.-P. Chassot pour la future prise de procès-verbaux.

Le comité décide que les procès-verbaux seront désormais rédigés en deux langues, en allemand et en français, soit dans la langue parlée par l'intervenant-e.

1.3 Mitteilungen

A. Dubois fait différentes communications :

- Il s'assure que les adresses électroniques génériques de tous les membres du comité fonctionnent. C'est le cas. Or, tous les membres n'ont pas encore le réflexe de la consulter régulièrement. Il est donc décidé, pendant une phase de transition, de continuer à envoyer une copie des courriels sur l'adresse professionnelle.
- Il transmet la demande de Barbara Schmutz, co-responsable du cours de base, concernant la tenue du cours de base qui aura lieu du 30 mars au 3 avril 2020, alors que la situation actuelle en lien avec l'épidémie de coronavirus rend la tenue du cours difficile. Barbara Schmutz pose les questions suivantes :
 - Wer beschliesst eine Absage des Kurses? Und wann?
 - Erhalten die Kursteilnehmer in diesem Fall Ihr Geld zurück?
 - Wie sieht es aus, wenn ein angemeldeter Teilnehmer von sich aus absagt? Muss er/sie ein Arztzeugnis bringen?

Deux intervenants ne souhaitent pas prendre de risques et se sont déjà excusés. Le risque que plusieurs participant-e-s se retirent ou que d'autres intervenant-e-s se désistent est grand et la tenue du cours ne serait dès lors plus garantie. Le comité doit donc prendre une décision quant au maintien, au report ou à l'annulation du cours.

H. Bazak informe, dass der Grundkurs im Herbst bereits ausgebucht ist und es folglich nicht möglich ist, die Teilnehmenden zu fragen, dass sie sich für den Herbst-Grundkurs einschreiben. Betreffend eine Verschiebung des Grundkurses soll der Vorstand Barbara Schmutz den Entscheid überlassen, ob sie Ende Jahr einen zweiten Kurs organisieren kann/mag. Sonst gibt es auch noch die Möglichkeit im Frühjahr 2021 zwei Kurse anzubieten.

Le comité décide donc à l'unanimité d'annuler le cours prévu fin mars, mais de se prendre le temps de réfléchir à un report.

- A. Dubois informe le comité de la demande de Tobias Wildi concernant les archives de WWF International. Docuteam a souvent essayé de sensibiliser WWF International quant à la sauvegarde de ses archives. S'il y a quelques temps encore, WWF International paraissait intéressée de se faire aider pour mettre de l'ordre dans ses archives, ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui. Tobias Wildi demande si l'AAS peut faire quelque chose. Il souhaiterait que l'AAS mette la pression à WWF International qui est sise à Gland. Il serait dommage qu'un patrimoine documentaire d'importance internationale vienne à disparaître parce que personne ne s'en est occupé. Le comité est d'accord que l'AAS prenne position par rapport à WWF International. L'idée est d'encourager ladite organisation à prendre soin de ses archives et la sensibiliser au caractère unique et irremplaçable du fonds d'archives. Il s'agirait de recommandations, d'un soutien moral pour encourager WWF International à conserver de manière ordonnée les archives pour une constitution de la mémoire. Cela fait référence à la Charte de l'ICA qui résume très bien les enjeux. Il n'est pas du ressort de l'AAS de faire du travail de conseil et de soutien. Celui-ci doit revenir à un prestataire de service. Ce sujet ouvre une brèche : Andere grössere Unternehmen haben dasselbe Problem mit ihrem Archiv. Der VSA sollte einen Grundsatzentscheid treffen und nicht nur für WWF International. Der VSA ist ein Unterstützungsstein und WWF International ist der erste Fall. En outre, le comité propose de traiter le sujet dans *arbido* sous l'angle de comment l'AAS peut venir en aide aux archives en déshérence.

En ce qui concerne le cas précis de WWF International, A. Dubois va reprendre contact avec Tobias Wildi pour mieux cerner la chose et proposera au comité un projet de lettre/prise de position.

- A. Dubois informe le comité qu'il a reçu un courriel de Michele Merzaghi concernant l'Association des bibliothécaires, archivistes et documentalistes de Suisse italienne (BAD-SI) qui souhaiterait constituer une section de Bibliosuisse. Or, pour devenir une section de Bibliosuisse, tous les membres de la section doivent aussi devenir membre individuel de Bibliosuisse. Cette pratique est contraire à la position de l'AAS. A. Dubois va discuter prochainement avec Hans Ambühl.
- A. Dubois s'informe si des membres du comité ont assisté à la séance d'information d'ENSEMEN du 14 février 2020, qui a eu lieu aux Archives fédérales suisses. L'impression générale est qu'ENSEMEN avait du sens il y a deux ans encore, à un moment où le modèle de description Records in Contexts et l'ontologie y relative peinaient à être définis et modélisés. Aujourd'hui, en revanche, les réflexions d'ENSEMEN vont exactement dans le même sens que les réflexions au niveau international. La question se pose donc s'il faut continuer à fournir des efforts pour développer un modèle helvétique, qui devra de toute manière reprendre le modèle développé par le Conseil international des archives. Le comité est de l'avis qu'il est trop tôt pour arrêter le groupe de projet, car c'est actuellement le seul groupe suisse qui s'occupe de ce standard. Le comité propose ainsi de laisser faire les discussions au sein du groupe de projet et voir quels sont les résultats. Le comité décide néanmoins, par le biais d'une délégation, de rencontrer le groupe. Der Vorstand muss Stellung beziehen. Als Vorstand können wir der Gruppe immer noch sagen, sie soll abwarten, bis die Resultate vom internationalen Modell kommen. Der Vorstand entscheidet, dass H. Bazak und V. Chiquet als Delegation hingehen. A. Dubois kann nicht gut, weil er selber in der Arbeitsgruppe war.
- A. Dubois informe qu'il a rédigé une prise de position par rapport à un reportage de l'émission *Quinze Minutes* de la RTS consacré à la conservation de la mémoire numérique, au cours de laquelle aucun archiviste n'a été invité à participer et à représenter le monde des archives, pourtant pleinement au fait de la problématique. A. Dubois souligne qu'il n'a pas rédigé cette prise de position, ou plutôt ce courrier de lecteur, au nom de l'AAS, mais à titre personnel en

tant que Directeur des Archives de l'Etat du Valais et Président de l'AAS. Le comité décide de ne pas communiquer davantage à ce sujet. Si la RTS devait ne pas réagir à la lettre d'A. Dubois, le comité réfléchira toutefois à faire un tweet.

1.4 Finanzen

1.4.1 Rechnung 2019

L. Broillet commente les comptes définitifs 2019. Ils sont bons.

- Produits /Ertrag :
Résultat confortable avec un excédent de produits d'env. 19'000 CHF. Nous arrivons à 232'023.74 CHF de produits, contre 212'650 CHF budgétés, ce qui fait un excédent de 19'373.74 CHF. Les cotisations représentent un excédent de 8'700 CHF, malgré l'adaptation du budget. Le succès des formations concourt à un dépassement d'environ 10'000 CHF, notamment grâce au succès de la journée professionnelle et du cours de base. Les publications ne correspondent pas tout à fait au budget et présentent un manque à gagner d'environ 1000 CHF. Et sous le compte des débiteurs considérés comme pertes (*Debitorenverlust*) figurent quatre cotisations impayées de 2018 pour un montant de 320 CHF.
- Charges / Aufwand :
Résultat également confortable avec une économie de charges d'environ 54'000 CHF. En décembre 2019, L. Broillet avait annoncé que certaines factures étaient encore en attente. Finalement, elles étaient moins nombreuses que prévu. Les groupes de travail ont à nouveau peu utilisé les montants qui leur sont mis à disposition, à l'exception du GT « Archives ecclésiastiques », qui a fait un voyage à Berlin. Ont ainsi seulement dépensé 4'500 CHF au lieu des 14'000 CHF budgétés, tandis que l'année dernière 10'000 CHF avaient été dépensés. En général, les différents événements ont occasionné des frais légèrement supérieurs aux prévisions et le budget d'environ 5'500 CHF a été dépensé. Les dépenses liées à la participation à des projets sont proches du budget, avec une économie d'environ 1'500 CHF. Comme les années passées, les grandes économies sont liées au secteur publications et communication où, au lieu des 64'000 CHF budgétés, les dépenses s'élèvent seulement à 32'696 CHF, ce qui occasionne une économie de 31'304 CHF. C'est surtout arbedo, notamment la rédaction, qui ont occasionné de grosses économies. La mise en place du site de l'AAS en Italien a, par contre, engendré un excédent de charges sous la rubrique du site Web pour env. 6'200 CHF. Sous publications PR (impressions), nous avons toujours de la marge. Nous avons eu 64'741.25 CHF de charges, au lieu des 81'300 CHF pour l'administration. Les travaux du secrétariat ont été moins chers que prévus et les travaux de traduction ont essentiellement été assurés par des bénévoles internes à l'association, ce qui a permis une économie de 10'000 CHF. Au total, 199'993.41 CHF de charges au lieu des 243'300 CHF prévus. Cela nous occasionne une économie de charges de 54'366.59 CHF par rapport au budget.

Nous terminons 2019 avec un bénéfice confortable de 43'030.33 CHF (au lieu du déficit de 30'650.00 CHF budgété). Cet écart important entre les prévisions négatives et les résultats positifs est dû à un ensemble de facteurs. D'une part, l'augmentation continue de nos membres et le succès de nos formations contribuent clairement à l'excédent de produits. D'autre part, une utilisation parcimonieuse des fonds alloués au comité et aux groupes de travail, les charges bien maîtrisées des formations, des économies importantes liées à arbedo et des économies conséquentes de traduction, grâce au travail de bénévoles, maintiennent nos charges bien au-dessous des prévisions.

- Bilan au 31.12.2019
Actifs :
 - liquidités : 434'033.11, réparties entre :
 - compte postal : 252'933.29
 - compte universel Valiant : 78'701.87
 - compte d'épargne Valiant : 102'397.95
 - débiteurs : -1'000 (1'800, -400, -400)
 - actifs transitoires : 2962.85
 - total actifs : 437'995.96 (2018 : 393'632.98)Passifs :
 - créanciers : 14'475.75
 - passifs transitoires : 12'566.80

- capital au 1.1.2019 de 367'923.08, après l'ajout du bénéfice de 43'030.33 cela fait au total une fortune au 31.12.2019 de 437'965.63
- Donc un total des passifs : 394'965.63

A. Dubois estime qu'il n'est plus possible de présenter de tels bénéfices lors de l'Assemblée générale. Une association doit certes disposer de réserves, mais celles-ci tendent à devenir excessives. Ces réserves pourraient être investies, par exemple, dans l'organisation du centenaire de l'AAS en 2022. L'idée de créer un compte spécial sur lequel serait déposée une partie du bénéfice (40'000 CHF) est donc discutée. Es löst allerdings das strukturelle Problem nicht. Wir müssen das Geld investieren. L. Broillet rend attentif au fait que la situation peut encore changer. Il y aura de plus grandes dépenses, notamment pour la refonte du site Internet. A. Dubois propose d'avoir un fonds spécial, comme le font les cantons depuis des années. Le comité valide la proposition de créer un compte spécial dédié au centenaire de l'association. L. Broillet va s'informer sur la faisabilité et la marche à suivre.

1.4.2 Laufende Rechnung 2020 (Information)

L. Broillet n'a pas encore grand-chose à dire pour l'instant. L'AAS n'a quasiment pas eu de charges jusqu'à présent. L. Broillet nous sensibilise pourtant au fait qu'il y aura vraiment trop de réserves si les dépenses prévues, notamment pour le projet « Devoir de mémoire » ou *arbido*, ne sont pas réalisées.

A. Dubois pose également la question du crédit qu'il subsiste auprès de la SSH pour le projet de numérisation rétrospective d'*arbido*. St. Kwasnitza précise que c'est Claudia Engler qui s'est occupée du suivi de ce projet ; il va prendre contact avec elle.

L. Broillet informe que le budget 2021-2022 sera à valider lors de la prochaine séance du comité. Il demande aux membres du comité de bien vouloir lui fournir d'ici là leurs besoins spéciaux pour 2021, notamment dans le cadre des formations. Le 15 avril 2020 est fixé comme dernier délai pour transmettre les montants à L. Broillet.

1.4.3 Stipendiumsprojekt

L. Broillet présente la dernière version du concept de bourses. Le comité valide le concept et son entrée en vigueur est prévue pour 2021. Le concept sera présenté à l'Assemblée générale 2020. Le concept doit également être présenté à la Commission de formation de l'AAS (Thomas Schmid).

1.5 Jahresversammlungen 2020-2022

A. Dubois informe que la préparation suit son cours. Il faut encore inviter le président de l'Association des bibliothécaires, archivistes, documentalistes de la Suisse italienne (BAD-SI).

1.6 Fachtagung 2020

A. Dubois présente le programme de la journée professionnelle 2021 sur la thématique « Archives et développement durable ». La journée s'articulera en deux parties :

1. Le matin sera consacré à la thématique du développement durable en lien avec les bâtiments d'archives. Andrea Giovannini fera une présentation générale sur la problématique, tandis que les Archives d'Etat de Genève et les Archives d'Etat de Bâle Ville présenteront leurs projets en la matière. Jürg Schwengeler interviendra sur la question du matériel de conservation ; il s'est engagé à ne pas faire de publicité pour Oekopack Conservus AG.

2. L'après-midi sera consacré à la question du développement durable et de la gestion des documents et archives sous forme électronique. Tobias Wildi présentera un rapport qu'il a récemment dû rédiger pour la commission fédérale de protection des biens culturels sur le sujet, tandis que les Archives de l'Etat de Berne et les Archives fédérales suisses présenteront leurs projets pour une gestion durable des documents et des archives sous forme électronique.

Le comité approuve le programme. Les traductions seront faites par le bureau de traduction Dolmetscher et dans les trois langues nationales, soit l'allemand, le français et l'italien. A. Dubois est d'accord de faire l'introduction ainsi que le bilan et la conclusion. Le comité va demander à Sara Marty si elle veut bien faire la modération.

1.7 100 Jahre VSA

A. Dubois remercie H. Bazak et V. Chiquet pour le tableau qu'ils ont constitué avec les propositions faites lors de la retraite du comité à Thoune.

H. Bazak a pris contact avec la Poste. Il est possible de faire un timbre pour les 100 ans de l'AAS. H. Bazak explique, que le Antrag im September 2020 für September 2022 gestellt werden muss. Eine Briefmarkenkommission entscheidet dann über die Machbarkeit. Wir dürfen die Marke selber gestalten, damit sie nicht zu «verstaubt» aussieht. Die definitive Gestaltung müssen wir noch nicht im September 2020 haben, nur das Gesuch stellen. Le comité décide de reprendre le sujet lors de sa prochaine réunion.

1.8 Kommunikation/Website

A. Dubois mentionne que les documents de la journée professionnelle 2019 ne sont pas encore en ligne. St. Kwasnitza s'occupera de leur mise en ligne le plus rapidement possible

1.9 Arbido

G. Kern a envoyé par courriel au comité les thématiques des prochains numéros d'*arbido*. A. Dubois aimerait connaître les délais pour les articles du numéro de septembre pour les communiquer aux auteurs. G. Kern les transmettra à partir du mois de mai.

1.10 Archivierung Unterlagen Vorstand und Arbeitsgruppen

A. Baumgartner informiert den Vorstand, dass er sich mit der Frage der Führung einer aktiven Ablage für die Unterlagen des VSA befasst hat. Er stellt dem Vorstand zwei Lösungen vor. Die erste Lösung wäre etwas ähnliches wie GEVER. A. Baumgartner hat einen Testzugang erhalten. Es ist anscheinend etwas aufwendig, sie zu füttern. Die zweite Lösung wäre eine File-Ablage, sehr einfach im Handling. Das Sekretariat hat etwas wie SharePoint im Einsatz, aber sonst keine Lösung, die der VSA brauchen kann.

Le comité opte ainsi pour la première option, soit la solution GEVER, de manière à montrer notamment le bon exemple dans la gestion des documents. A. Baumgartner devra former les membres du comité à son utilisation. Mais avant cela, il faut demander une offre que le comité validera lors de la prochaine séance du comité.

2 Netzwerk Archivlandschaft Schweiz

2.1 Planung Besuch AGs

A. Dubois informe que, des 11 groupes de travail, deux groupes de travail doivent être visités très rapidement. Il s'agit du GT « Archives d'entreprises privées » et du GT « Records Management et archivage électronique ». Les deux groupes de travail qui nécessitent le moins d'attention actuellement sont le GT « Accès et communication » ainsi que le GT « Normes et standards ». Ces deux groupes peuvent être visités en 2022. Une liste des visites est établie.

2.2 Neue AGs (Gemeindearchivverantwortliche und Hochschule)

Aucune discussion n'est menée au sujet des potentiels nouveaux groupes de travail (Archivistes communaux et Hautes Ecoles).

3 Ausbildung / Weiterbildung

3.1 I+D Ausbildung

A. Dubois informe qu'il n'y a pas de changement. La refonte de la formation se poursuit.

4 Öffentlichkeitsarbeit und Lobbying

4.1 Strategielandschaft VSA – Strategie 2020-2025

A. Dubois rappelle les propositions d'axes stratégiques faites à Thoune. Celles-ci ont encore été approfondies et étoffées par H. Bazak, L. Broillet, A. Dubois et St. Kwasnitza. Le comité procède alors à la validation des 7 axes stratégiques :

1. Renforcer le lobbying avec 4 mesures : L'axe est validé sans commentaire.
2. Encourager la coopération et le réseautage (interne AAS) avec 2 mesures : L'axe est validé après une brève discussion quant à la disponibilité et la volonté des Archives à participer. Seuls les membres collectifs seront sollicités, mais le résultat est pour la communauté entière.
3. Avoir un rôle central/se profiler comme partenaire de référence dans la définition des formations avec 3 mesures : Sur proposition d'A. Baumgartner, l'axe devrait être complété par une quatrième mesure en lien avec le concept de bourse.
4. Favoriser une meilleure compréhension du rôle des Archives (USP) avec 1 mesure : L'axe est validé sans commentaire.
5. Promouvoir le devoir de mémoire avec 4 mesures : L'axe est validé. A. Dubois invite le comité à réfléchir à des noms de personnes qui pourraient accompagner l'AAS pour la mesure 5.2.
6. Renforcer le rôle de l'AAS avec 3 mesures : L'axe est validé.
7. Encourager une gestion durable des archives avec 3 mesures: L'axe est validé après une brève discussion. Es wird empfohlen, die Fachtagung zu nutzen, um die Leitlinien für die Charta zu sammeln. A. Dubois könnte am Ende der Fachtagung ein Fazit machen mit den Eckpunkten.

4.2 Kommunikationspolitik – Statements des VSA Koordination mit SGG

H. Bazak meint, dass wenn Archive im Mittelpunkt stehen, sollte sich die Presse an den VSA wenden und nicht die SGG anfragen und sie dann ein Statement macht. A. Dubois sollte mit Sacha Zala sprechen, von Präsident zu Präsidenten, damit das nächste Mal, wenn Fragen von der Presse kommen, das Vorgehen koordiniert ist.

A. Dubois appelle les vice-présidents du comité à réagir aux interventions dans la presse Suisse alémanique, étant donné que lui-même lit essentiellement la presse romande et est, de ce fait, informé de ce qui se passe dans cette partie du pays.

Le comité fait la constatation qu'il s'agit ici de nouveau d'une question de lobbying, que les journalistes fonctionnent avec leurs réseaux et contacts. Par conséquent, il faudrait, pour la prochaine séance du comité, que nous identifions les stakeholders avec lesquels nous pourrions avoir des rapports plus privilégiés que jusqu'à aujourd'hui.

4.3 Kooperation mit Museen. Anfrage museums.ch

H. Bazak informiert, dass wir mit Kooperationsanfragen erst im Jahr 2021 kommen sollten, wenn die Situation dort geregelt ist.

5 Varia

5.1 Pendenzenliste

Siehe Liste im Anhang.

5.2 Termine Vorstandssitzungen

Der Vorstand vereinbart folgende Sitzungstermine:

- 7. Mai 2020, 09:45 Uhr, Staatsarchiv Bern. Nach einem gemeinsamen Mittagessen findet am Nachmittag die erweiterte Sitzung mit den Präsidien der Arbeitsgruppen statt. Da am 7. Mai bereits eine Weiterbildung im Staatsarchiv Bern stattfindet, wird St. Kwasnitza schauen, dass die zwei Sitzungen im Bundesarchiv durchgeführt werden können.
- 17. September 2020, Morgen, Bellinzona.
- 1. Dezember 2020, 14:00 Uhr, Bundesarchiv Bern (fakultatives Mittagessen).

5.3 Weitere Varia

- A. Dubois rappelle que la question de la représentation de l'AAS dans la Délégation à la formation I+D n'est pas encore réglée. Il prie les intéressé-e-s de le contacter.
- M.-P. Chassot informe le comité sur la première assemblée générale d'Architektur Archive Bern AA-B qui s'est tenue le 11 mars dernier. Claudia Engler, également présente, a alors suggéré au comité d'AA-B de prendre contact avec l'AAS pour éventuellement se présenter et présenter son travail lors de l'assemblée générale de l'AAS. Le comité prend note qu'AA-B va éventuellement le contacter. M.-P. Chassot transmet au comité pour son information la documentation reçue à l'assemblée générale d'AA-B.
- St. Kwasnitza demande si la séance du comité du 7 mai 2020 pourrait se faire par Skype au vu de la situation sanitaire en lien avec le coronavirus. Le comité prendra une décision dans le courant du mois d'avril en fonction de l'évolution de la situation.

Biel, 9. April 2020
Marie-Pascale Chassot